



École secondaire
Liberté-Jeunesse

GUIDE DE CHOIX DE COURS

2026-2027

1^{RE} SECONDAIRE

1^{re} année du 1^{er} cycle du secondaire

École secondaire Liberté-Jeunesse

2919, Boulevard des Promenades

Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Téléphone : 450-623-4666

libj@cssmi.qc.ca

Edith Beausoleil

Directrice

Sarah Lauzon

Technicienne en organisation scolaire

Brigitte Brisebois

Gestionnaire administrative

Catherine Duplessis

Conseillère en formation scolaire

Poste : 35876

Marie-Pier Simard

Directrice adjointe | 1^{re}, 4^e et 5^e secondaire

Noémie Lafrance

Secrétaire

Poste : 25304

Céline Alabéatrice

Directrice adjointe | 2^e et 3^e secondaire

LE CLASSEMENT

JANVIER

- L'élève est informé de la procédure de passage du primaire au secondaire et des possibilités qui s'offrent à lui en 1^{re} secondaire (1^{er} cycle). Il prend connaissance des cours obligatoires ainsi que des cours offerts dans le cadre de son choix en arts.

FÉVRIER

- L'élève reçoit un courriel de l'école secondaire qu'il fréquente, l'informant de la date à laquelle il devra effectuer son choix de cours via le portail parent. Il complète ce choix avec ses parents à la maison.

MAI

- Les directions du primaire et du secondaire se rencontrent afin de procéder au pré-classement des élèves en fonction de leurs besoins.
- L'école secondaire confirme le classement de l'élève qui est référé en classe spécialisée ainsi que celui de l'élève nécessitant des mesures de soutien pédagogique en 1^{re} secondaire.

JUIN

- Le bulletin de juin confirme le classement de l'élève dans une classe régulière. Ce classement pourra être révisé en août.

AOÛT

- Les cours attribués à l'élève ne seront confirmés qu'au moment de la remise de son horaire.

GRILLE-MATIÈRES – 1^{re} SECONDAIRE

COURS OBLIGATOIRES ATTRIBUÉS PAR L'ÉCOLE	Périodes par cycle de 9 jours
Français – Langue d'enseignement	8
Anglais	4
Mathématique	6
Univers social	6
Sciences et technologie	4
Culture et citoyenneté Québécoise	2
Éducation physique	2

CHOIX DE COURS D'ARTS OBLIGATOIRES L'élève doit indiquer ses choix par ordre de préférence	Périodes par cycle de 9 jours
Arts plastiques	4
Art dramatique	4

Veuillez prendre note que ces choix de cours d'arts se poursuivront en 2^e secondaire

DESCRIPTION DES CHOIX DE COURS – 1^{re} SECONDAIRE

COURS D'ARTS OBLIGATOIRES (4 PÉRIODES)

ARTS PLASTIQUES :

L'élève découvrira et intégrera de nouvelles notions de langage plastique dans ses créations, telles que les couleurs chaudes et froides, les mouvements, l'équilibre, etc. Il explorera diverses techniques en deux ou trois dimensions et se familiarisera avec le processus artistique.

ART DRAMATIQUE :

La formation en art dramatique offre aux élèves l'opportunité de s'exprimer, d'inventer et d'explorer à travers des jeux dramatiques en classe. Cet espace dynamique et en perpétuelle évolution permet à chaque jeune de s'intégrer et de participer activement à cette communauté créative. Les élèves seront accompagnés dans la création de scénarios, à l'élaboration de personnages et auront l'occasion de jouer des pièces devant un public. Enfin, ce cours constitue un lieu où les jeunes apprendront à porter un regard critique, à la fois oralement et par écrit, de manière constructive, sur diverses productions dramatiques.